

Ecole maternelle les tilleuls

2 chemin des graviers

91910 St Sulpice de Favières

Compte-rendu du conseil d'école 3

Vendredi 26 juin 2026

Education Nationale

Mme Burgevin, directrice et enseignante

Représentantes élues des parents d'élèves :

Mme Taclet, représentante titulaire des parents d'élèves

Mme Lecordier, représentante suppléante des parents d'élèves

Représentants des municipalités :

Mr Petrilli, maire de St Sulpice de Favières

Mme Yannou, adjointe aux affaires scolaires de St Yon

Absents excusés :

Mr Hodges, inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Dourdan

Mme Briteau, enseignante

Mme Fialetoux, ATSEM

Mme Tomas, adjointe aux affaires scolaires de St Sulpice de Favières

Mr Gonsard, maire de Mauchamps

Mme Malayandee Chettiar, adjointe aux affaires scolaires de Mauchamps

Mr Touzet, maire de St Yon

Mme Raynaud, conseillère municipale aux affaires scolaires de St Yon

Mme Vieira, représentante titulaire des parents d'élèves

Mme Oliveira, représentante suppléante des parents d'élèves

LA VIE DE L'ECOLE

- la rentrée scolaire de septembre 2026

A ce jour, l'école compte 54 élèves : 19 PS, 18 MS et 17 GS

Pour la rentrée : 24 PS, 20 MS et 10 GS soit 54 élèves. Il reste 2 places pour des enfants de la Cité Bethléem.
8 GS sont scolarisés à St Yon.

La répartition pour 2026/2027 est la suivante :

PS/GS – classe de Mme Burgevin 24 PS et 5 GS - ATSEM : Mme Bayoux

MS/GS – classe de Mme Briteau 20 MS et 5 GS - ATSEM : Mme Fialetoux

Les parents seront informés par mail de classe de leur enfant à la rentrée d'ici la fin de la semaine prochaine.

La répartition des élèves et notamment les 10 élèves de Grande Section a fait l'objet d'une longue réflexion et répondu à une logique pédagogique très claire.

D'une part, les 5 élèves qui rejoignent la classe de MS/GS viennent de passer deux années consécutives dans la classe de PS/MS. L'équipe a jugé qu'il était important qu'ils changent et qu'ils découvrent une nouvelle enseignante avant le CP.

D'autre part, le groupe de 5 élèves qui rejoignent la classe de PS/GS a été constitué autour de critères de maturité, d'autonomie et de rapprochement de fratries.

Pour rassurer les parents, le programme de GS sera respecté. Des espaces et des temps de travail spécifiques leur seront réservés pour développer leur autonomie à travers des activités de leur niveau. De plus, les 10 élèves de GS se retrouveront tous les jours de 13h45 à 14h30 pour la phonologie et l'apprentissage du geste de l'écriture cursive, dans la classe de Mme Briteau.

La répartition des élèves et la constitution des classes relèvent de la compétence exclusive de la directrice de l'école, en collaboration avec Mme Briteau. Ce choix a été dicté par des critères pédagogiques et par le souci de l'équilibre général de l'école, notamment en termes de climat scolaire. Cette organisation est définitive et s'applique à tous.

Mme Burgevin demandera à la CCEJR si les 10 GS peuvent déjeuner ensemble au 2^{ème} service. En effet, l'organisation du temps de midi incombe à la CCEJR.

- les événements passés et à venir
- animation sur le compostage pour les MS et les GS le vendredi 10 avril, offerte par Mr Gouirand.
- matinée portes ouvertes 2 le samedi 30 mai de 8h30 à 12h30
- activités poney le mardi 19 et 29 mai pour les PS/MS et le jeudi 21 et 28 mai pour les MS/GS.
- fête de fin d'année le samedi 13 juin de 9h00 à 12h00

Cette fête a été une vraie réussite, notamment la kermesse organisée et gérée par les représentantes élues des parents d'élèves. Elles sont chaleureusement remerciées ainsi que tous les parents qui ont tenu un stand.

- visite de l'école de St Yon et rencontre avec les enseignantes pour les futurs GS et les futurs CP le samedi 20 juin matin
- accueil des nouveaux PS le samedi 27 juin de 8h30 à 12h30 (4 créneaux horaires permettant d'accueillir chacun 6 familles).
- journée au CP pour les élèves de GS le mardi 30 juin

- la coopérative scolaire (bilan financier)

A ce jour, le solde du compte est positif et il s'élève à 1672 €.

Les principales dépenses sont :

- 460 € pour le spectacle de Noël
- 114 € tee-shirts pour le spectacle
- 496 € activité poney
- 240 € pour la kermesse

Le montant de vente des tickets pour la fête de fin d'année est intégralement reversé à la coopérative scolaire. Ce montant s'élève à 849 €.

Les comptes seront validés en début d'année scolaire prochaine par un personnel de l'école et par un parent d'élèves. Ils seront ensuite transmis à l'OCCE 91 pour validation.

- réflexion sur l'aménagement des sanitaires des élèves

Afin de préserver au mieux l'intimité des élèves, l'équipe enseignante souhaite l'installation de cloisons ou rideaux devant les 4 cuvettes.

LE VOLET PEDAGOGIQUE

- le bilan du projet d'école

1/ Ambition pour tous et excellence :

Comprendre la notion AUTANT QUE

-> développer les procédures numériques et non numériques pour comparer des quantités

-> varier les formulations : autant que, juste ce qu'il faut de, pas plus / pas moins, pareil, la même quantité de...

La notion est comprise mais le mot « autant que » n'est pas le 1^{er} mot qui vient à l'esprit des élèves. Meilleure verbalisation des élèves ; les élèves ont compris que « autant que » signifie « pareil ». L'effet sera mesurable lors des prochaines évaluations des GS pour une entrée sécurisée au CP, novembre/décembre 2026.

Bien-être pour tous :

Le carnet de suivi des apprentissages : un outil de communication à repenser.

-> Rendre explicite pour les parents la progressivité des apprentissages à l'école maternelle

-> Rendre lisibles les progrès de l'élève.

Le carnet de suivi est terminé et il a été présenté aux familles au mois de décembre, lors de la matinée portes ouvertes. Un sondage a été remis aux familles mais il est trop tôt pour faire un retour.

Culture et citoyenneté :

Mettre en place le programme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle) pour :

- meilleure gestion des émotions
- meilleure communication entre élèves
- meilleure connaissance de soi

Les effets attendus ne sont pas au rendez-vous, en termes de conflits entre les élèves.

Pour les autres points, c'est plutôt positif dans l'ensemble (la connaissance du corps, le respect des parties intimes, les droits et les devoirs ...).

Les élèves savent mieux mettre des mots sur leurs émotions mais la gestion des émotions en elle-même reste difficile pour certains.

Equité et inclusion pour tous et chacun :

Proposer des séances d'apprentissage dehors (cour, forêt, village)

Prendre en compte la diversité de tous les élèves en proposant une pédagogie alternative, tout en s'appuyant sur les espaces existants autour de l'école.

La formation sur la classe du dehors n'a finalement pas lieu. Il n'y a pas eu de séances d'apprentissages à l'extérieur de la classe, à l'exception de quelques séances de jardinage avec les MS.

Il y a eu 2 sorties en forêt dont une avec des ateliers pédagogiques mis en place :

-> MS/GS : élèves peu motivés pour les ateliers « disciplinaires » (créer un alphabet et constituer des collections) mais enthousiastes pour les activités créatives et imaginaires. Trop d'élèves (35 MS et GS) et manque d'engagement d'une toute petite poignée d'accompagnateurs pour motiver les élèves.

-> PS: ça s'est bien passé car il n'y avait qu'un petit groupe d'élèves (19 PS).

Une exploration libre et sans consigne aurait dû être proposée aux élèves au préalable, pour un meilleur investissement des ateliers par la suite.

Le climat scolaire de cette année n'était pas propice à d'avantage de sorties à l'extérieur et ce, pour des raisons de sécurité.

Mr Gouirand a proposé 2 ateliers à l'extérieur pour les MS et les GS : chasse aux lombrics et les insectes du compost. Très positif.

Les effets attendus sur le bien-être, la stimulation, la concentration ... ne sont donc pas mesurables.

- les perspectives pour 2026-2027 :

- La résolution de problèmes
- L'apprentissage du vocabulaire
- Le rapprochement avec l'école de St Yon, dans le cadre du RPI
- Les émotions dans l'art (arts visuels, musique)

LA SECURITE

- le PPMS et l'exercice « intrusion/attentat » (exercice du 12 mai 2026)

Le scénario retenu était le suivant : mise à l'abri à la suite de l'intrusion d'un individu dans la cour de l'école, il fait le tour du bâtiment puis il réussit à rentrer à l'intérieur des locaux.

L'exercice s'est bien passé ; il n'y a pas eu de panique, ni de pleurs.

Un certain nombre de remarques ont été tirées de cette exercice et transmises à la mairie.

Un temps de langage a suivi l'exercice et les parents ont été informés de cet exercice le jour même.

Durée du conseil d'école : 1h00

Date du prochain conseil d'école : NC

Aurélia Burgevin, directrice de l'école

Mme Taclet et Mme Lecordier, représentantes élues des parents d'élèves